



Compte rendu du CDAS de l'Ardèche du jeudi 12 novembre 2020

Lecture de la déclaration liminaire (Motion Action Sociale) Solidaires Finances :

## **MOTION ACTION SOCIALE**

### **CDAS du département de l'Ardèche**

Le Secrétariat Général veut faire disparaître l'action sociale, soi-disant pour « innover et moderniser » et « accompagner l'évolution des services » !

La vérité est beaucoup plus sordide : faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Pour SOLIDAIRES FINANCES, nous ne pouvons accepter la disparition de notre Action Sociale.

**Afin de défendre nos conquêtes et le fruit de nos luttes, nous déclarons :**

**NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale**

**NON à la vente des résidences de vacances EPAF**

**NON à une gouvernance regroupant les 7 associations**

**NON à la baisse des budgets de l'action sociale**

**NON à la disparition des CDAS**

**Le CDAS de l'Ardèche réaffirme son attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale avec le maintien d'un délégué par département.**

**Ce relais est indispensable afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.**

**Par ailleurs, nous invitons tous les personnels, fonctionnaires, salariés des associations et retraités à se mobiliser et à signer massivement la pétition qui sera remise au Conseil National d'Action Sociale du 10 décembre et envoyée au Ministre.**

Les élus SOLIDAIRES FINANCES au CDAS de l'Ardèche.

Le Président du CDAS dit qu'il n'a à ce jour pas d'information sur la disparition du CDAS de l'Ardèche et que la mission d'intérim dévolue à Remi LANGLOIS pour le département de la Haute Loire est temporaire.

Point 1 : PV du CDAS du 15/09/2020 :

Vote « pour » de l'ensemble des OS malgré les discussions liées aux réserves émises par M. BLUTEAU suite à la situation sanitaire pour la sortie à WALIBI.

Point 2 : Bilan d'activité du service social durant la période de confinement du printemps 2020

A retenir l'accompagnement de 7 collègues non suivis auparavant par le service social. Nous saluons l'investissement du service social et de l'assistante de service social étant entendu que nous alertons de la même manière sur la nouvelle période de confinement en cours. Effectivement, les contours sont bien différents, mais elle est déjà génératrice de stress.

On tire donc à nouveau la sonnette d'alarme. Ces difficultés illustrent parfaitement le besoin d'une structure départementale de l'action sociale, nous martelons notre attachement à ce réseau de proximité et à sa montée en puissance en terme de moyens humains et budgétaires plutôt qu'à sa disparition !

Point 3 : actions locales 2020 et 2021 / CAL 2020

Seule la sortie à Waliby a été réalisée. Les sorties annulées en 2020 seront reprogrammées en 2021 si la situation sanitaire le permet. Le financement de billet pour des spectacles au théâtre de Privas est reconduite pour 2021. L'arbre de Noël 2020 est annulé. L'ensemble des personnels en activité recevra un chèque culture de 20 € et le montant du chèque cadeau pour les enfants sera porté de 30 à 35 euros.

Remi LANGLOIS fera un message pour expliquer les modalités pratiques de ces changements.

Point 4 : questions diverses

- Attention à la prescription des chèques KADEOS du Noël 2019, qui avaient été attribués avec retard. Normalement le prestataire a dû envoyer un courriel de rappel aux retardataires. Ces chèques KADEOS ne seront pas cumulables avec ceux attribués cette année (dispositif et prestataire différents)

- Nous avons rappelé les inquiétudes des agents dans le contexte « alerte attentat » où les recommandations en matière de sécurité peuvent être contraires à celles préconisées dans la lutte contre la covid19.

- Télétravail : gouffre entre le discours officiel et la traduction dans la réalité de sa généralisation au maximum. N'hésitez pas à nous faire remonter vos difficultés personnelles en la matière.. La problématique du partage des ordinateurs portables nous semble particulièrement prégnante tant il apparaît illusoire de croire que ceux-ci pourront être désinfectés de manière sûre. Nous dénonçons une nouvelle fois ce mode d'organisation que seule l'Ardèche dans la région a mis en place. Argumentation déjà exposée lors du CHS CT et reprise à l'occasion de ce CDAS.

- Pas de plan de continuité d'activité (PCA) dégagé par la DG comme lors de la première vague. L'ensemble de nos missions doit être assuré : the show must go on !